****

|  |  |
| --- | --- |
| **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques**  **Sous-direction de l'observation de la solidarité**  Bureau de la lutte contre l'exclusion | Paris, le 14 juin 2024  DREES-BLEX N° 24\_11 |

Dossier suivi par : Carole Lardoux

Mail: carole.lardoux@externes.sante.gouv.fr

**Objet : Compte-rendu de la 10ème réunion du groupe d’études « analyses quantitatives sur l’hébergement social et les sans-domicile » - 29 mars 2024**

**Les interventions ont été les suivantes** :

- 9h40- 10h30 : Le logement adapté en tant que passerelle vers le logement ordinaire (source ES-DS 2016 et ES-DS 2020) par Antoine Chollet

- 10h30 – 11h30 : Les conditions de sortie de l’hébergement social (source ES-DS 2016 et ES-DS 2020) par Pierre-Antoine Chauvin

- 11h30 – 12h30 : des femmes sans domicile invisibles par Marie Loison-Leruste

Pour rappel, les supports de présentation ainsi que les liens vers les travaux présentés sont disponibles ici :

[Groupe d'études « analyses quantitatives sur l'hébergement social et les sans-domiciles » | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/article/groupe-detudes-analyses-quantitatives-sur-lhebergement-social-et-les-sans-domiciles)

**Le logement adapté en tant que passerelle vers le logement ordinaire**

**2 personnes sur 5 qui quittent un logement adapté accèdent à un logement ordinaire autonome**

Présentation par Antoine Chollet – bureau lutte contre l’exclusion à la DREES

Les données de l’enquête ES-DS de 2021 analysées permettent de préciser les caractéristiques et le parcours des personnes logées dans le logement accompagné.

Sont analysées : l’âge, le sexe, la situation familiale, la nationalité, les ressources, l’emploi, les conditions de logement à l’entrée, les taux de sortie, la durée de séjour

Les résultats n’étant pas encore publiés, il n’est pas possible de joindre la présentation. Nous vous adresserons le lien vers les publications dès qu’il sera disponible. Et en attendant la publication officielle, vous pouvez consulter la précédente publication : LES DOSSIERS DE LA DREES - N° 81 - Paru le 13/07/2021

[Le logement adapté, un tremplin vers le logement ordinaire - Caractéristiques et parcours résidentiels des personnes logées dans les foyers de jeunes travailleurs, les foyers de travailleurs migrants et les résidences sociales | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/les-dossiers-de-la-drees/le-logement-adapte-un-tremplin-vers-le-logement-ordinaire)

**Discussion**

Un débat est engagé concernant les effectifs présentés dans l’enquête ES-DS au regard d’autres travaux.

L’enquête ES-DS porte sur des stock, entrées et sorties de personnes et les sources sont FINESS et ADOMA. Le rapport annuel de l’UNAFO porte sur les entrées et sorties de personnes entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 et la source est les réponses des adhérents. Les chiffres de la DIHAL portent sur des places ou logements et sont issus d’un suivi mensuel des places remonté par les DDETS/DREETS/DRIHL.

Compte-tenu des champs différents (données individuelles versus places/logements et flux + stock versus flux), il serait intéressant de voir s’il est possible de faire des comparaisons.

Ainsi le rapport annuel de 2021 de l’UNAFO porte sur 26 444 entrées et 25 409 sorties relatives à un parc de plus de 125 000 logements, représentant plus de 80 % du parc total des adhérents de l’UNAFO.

Les sources SELFy (système d’enregistrement des logements-foyers) et SI SIAO (système d’information des services intégrés d’accueil et d’orientation) ne sont malheureusement pas exploitables actuellement.

A noter que l’année 2020 est particulière à cause du Covid qui a occasionné moins d’entrées et moins de sorties de personnes et plus de prises en charge dans certains dispositifs.

Il y a peut-être un effet sur les durées de séjour mais celui-ci n’a pas été mesuré. Ce qui est visible dans l’enquête ES-DS, ce sont des sorties au lendemain du confinement et peu de mouvements pendant le confinement.

L’UNAFO a constaté dans son rapport annuel sur les entrées et sorties des personnes, que l’année 2020 était particulière avec un impact sur les durées d’occupation. Ainsi les chiffres de 2020 ne sont pas représentatifs des années antérieures.

Même si le champ est différent entre ES-DS (stock, entrées et sorties) et l’UNAFO (entrées et sorties), on peut dire que 2020 est une année particulière.

Lien vers les rapports de l’UNAFO :

<https://www.unafo.org/centre-de-ressources/les-chiffres-de-lunafo/>

<https://www.unafo.org/centre-de-ressources/profils-et-parcours-des-personnes-logees-edition-2023/>

Liens vers les publications de la DIHAL :

[Le Plan Logement d’Abord 2018-2022 | info.gouv.fr (gouvernement.fr)](https://www.gouvernement.fr/actualite/nombre-de-personnes-sans-domicile)

[Chiffres clés | info.gouv.fr (gouvernement.fr)](https://www.gouvernement.fr/organisation/delegation-interministerielle-a-l-hebergement-et-a-l-acces-au-logement/chiffres-cles-0)

La question est posée du poids d’Adoma parmi les données de l’enquête ES-DS. Celui-ci est important.

Pour l’enquête ES-DS, les données brutes sont transmises directement par Adoma mais elles sont lacunaires et il y a des problèmes de correspondance entre les nomenclatures.

Ainsi les données sur les résidences sociales seront de qualité identique pour la prochaine édition.

Ceci s’explique en partie par le fait qu’il n’y a pas d’enquête d’occupation, peu de données récoltées avant l’entrée et à la sortie des personnes.

Pour résoudre ce problème, l’UNAFO voudrait faire converger les nomenclatures entre ses adhérents.

La DREES sollicite les participants pour savoir quelle est la terminologie la plus appropriée entre « logement accompagné » et « logement adapté ».

Les acteurs de terrains tel que l’UNAFO parle plutôt de « logement accompagné » et la Dihal de logement adapté dans sa programmation pluriannuelle. La question sera tranchée lors du comité de pilotage de l’enquête ES DS.

Par ailleurs, la terminologie « ex-FJT » ne semble pas approprié. Il est préférable de parler de FJT qui sont devenus des résidences sociales. Cette distinction sera présente dans la prochaine enquête ES-DS. Ceci ne devrait pas poser de problème pour le remplissage de l’information car les gestionnaires connaissent leur statut.

Et il est aussi proposé de distinguer les « résidences accueil » des résidences sociales car elles accueillent des publics spécifiques ayant un handicap psychique.

Les codes de l’enquête ES-DS seront mis à disposition afin que les DREETS puissent réaliser les mêmes analyses que celles présentées.

**Les conditions de sortie de l’hébergement social**

Présentation par Pierre-Antoine Chauvin – bureau lutte contre l’exclusion à la DREES

Les résultats n’étant pas encore publiés, il n’est pas possible de joindre la présentation. Nous vous adresserons le lien vers les publications dès qu’il sera disponible.

Les données de l’enquête ES-DS analysées sont : les sorties selon le type de dispositif, les taux de sorties, l’impact du sexe, de la typologie, de l’âge, des motifs d’admission (notamment victime de violence), la zone géographique (IDF et hors IDF), l’ancienneté dans le dispositif, le statut de séjour, les revenus d’activité

L’analyse des sorties a été réalisée à partir d’une cohorte de personnes présentes à une date donnée (31 janvier 2016 - sous-effectif de ES-DS).

On comptabilise une seule sortie si la personne passe d’un service à un autre au sein du même établissement. Et une sortie si elle quitte cet établissement.

**Discussion**

Il serait intéressant de prolonger l’analyse par sexe en séparant les femmes seules et les femmes seules avec enfants.

Comme pour la précédente enquête, les codes de l’enquête ES-DS seront mis à disposition afin que les DREETS puissent réaliser les mêmes analyses.

**DES FEMMES sans domicile invisibles**

Présentation par Marie Loison-Leruste - Maîtresse de conférences en sociologie - Université Sorbonne Paris Nord - Laboratoire Printemps (UMR 8085-CNRS/UVSQ) – PDF de présentation envoyé avec le CR.

Marie Loison-Leruste s’interroge sur l’invisibilité des femmes sans domicile qui sont pourtant de plus en plus nombreuses. Les réflexions s’appuient notamment sur une enquête dans un foyer de femmes (centre d’hébergement de stabilisation) et à l’Escale (lieu d’accueil et de mise à l’abri) ainsi que sur des travaux de chercheurs français et européens.

Marie Loison-Leruste propose de repenser le sans-domicilisme au prisme du genre notamment en ce qui concerne la définition et la mesure du sans-abrisme.

**Discussion**

Des échanges ont eu sur les champs couverts par les enquêtes et sur la définition du sans-abrisme et sans-domicilisme.

Lors de la première enquête sans domicile de l’INSEE de 2012, des personnes à la rue, dans des hébergements et fréquentant des lieux de restauration ont été interrogées.

Et des questions supplémentaires ont été ajoutées dans l’enquête logement pour avoir des questions sur les personnes hébergées et on demandait aux personnes si elles ont été sans domicile précédemment

Dans l’enquête sans domicile de 2025, il y a un élargissement aux squats, bidonvilles, structures du DNA, hôtels et accueils de jour et l’enquête SD 2025 s’intitule : « Étude auprès des personnes fréquentant des services d’aide ».

Et l’enquête logement permet d’avoir des informations sur les personnes hébergées chez des tiers.

Il est important d’avoir des discussions sur les catégories et de les rediscuter régulièrement.

**PROCHAINE REUNION**

La prochaine réunion est fixée au **vendredi 11 octobre 2024** de 9h30 à 12h30 – Sous-sol (niveau -2) - 24 - Salle Bankok - Tour Olivier de Serres, 78-84 rue Olivier de Serres, Paris 15ème